



La mimèsis au seuil de l'évolution générique:
depuis Platon jusqu'à Avicenne

Achraf RECHAQ

Philosophie, Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal
Maroc

Introduction

Tout texte, quelle que soit sa nature et sa fonction, engendre plusieurs systèmes sémiotiques : outre le système fonctionnel de la langue, des codifications socioculturelles jouent un rôle prépondérant dans l'identification typologique des textes, et donc dans la typologie des genres textuels.

En effet, toute œuvre de langage appartient à un genre, à une classification préalablement déterminée. Ce qui suppose que toute œuvre et tout discours ne sont réalisables qu'à travers un ensemble de règles préexistantes susceptibles de guider et d'orienter la compréhension du lecteur (généralement tout public) en lui garantissant, tant que possible, une réception convenable. Cela dit, toute culture développe sa propre typologie des discours, qu'ils soient écrits ou oraux, et les critères permettant la classification des discours en genres varient d'une culture à l'autre.

1- Genèse et variabilité génériques

Généralement, les problèmes qui s'imposent avec force, lors d'une classification générique, demeurent ceux de la genèse des phénomènes littéraires et de la variabilité des genres littéraires, c'est-à-dire de l'évolution de la série. Ces deux notions ; genèse et variabilité, semblent étroitement liées. Décidément, on ne peut comprendre l'évolution littéraire qu'à partir de la genèse littéraire, des influences littéraires et extra-littéraires, autrement dit de la vie sociale. Dans cette perspective, Louri Tynianov affirme que : « Si nous étudions l'évolution en nous limitant à la série littéraire préalablement isolée, nous butons à tout moment contre les séries voisines, culturelles, sociales, existentielles au sens large du terme ; et par conséquent nous sommes condamnés à rester incomplet. »¹. Il est donc clair que l'étude de l'évolution littéraire est indubitablement liée à la signification dominante des principaux facteurs sociaux, car ce n'est que dans ce cadre que la signification peut être éclaircie dans sa totalité ; l'établissement d'une influence directe des principaux facteurs sociaux substitue l'étude de la modification des œuvres littéraires et de leur déformation à celle de l'évolution littéraire proprement dite.

¹ Louri Tynianov, in Tzvetan Todorov, *Théorie de la Littérature*, Seuil, Paris, 1965, p. 120.



Cette affirmation se trouve étayée par Ferdinand Brunetière² qui a pu édifier une théorie générique dite biologiste, tout en s'inspirant du principe d'évolution instauré par Charles Robert Darwin³ et Ernst Haeckel⁴. Il remarque que parmi les facteurs, d'instabilité et d'évolution, modificateurs des genres, nous pouvons énumérer l'hérédité ou la race, l'influence des milieux géographiques, climatologiques, sociaux et historiques, mais surtout l'apport de l'individualité qui semble être le point de démarcation dans le principe d'évolution. Cet élément d'individualité s'avère essentiel dans l'analyse de Brunetière, puisque ce dernier est convaincu que la théorie de l'évolution, loin d'exclure l'individu comme force causale dans l'évolution générique, lui accorde au contraire une place de choix : « Toute variation constitutive d'une espèce nouvelle a pour point de départ l'apparition dans un individu d'une particularité nouvelle. »⁵. Ce point de vue nous amène à réfléchir sur la question même de l'individualité et de ses limites dans l'évolution littéraire et la formation des genres. Il nous permettra aussi de mettre en évidence l'acte même de création, pour voir s'il s'agit effectivement d'une liberté de création qui s'ouvre sur le champ du possible et inaugure la création d'une série littéraire nouvelle et autonome, ou ne serait-ce en fin de compte qu'un slogan optimiste qui cède en réalité la place à la nécessité d'une création orientée par la corrélation de l'œuvre littéraire avec les séries voisines et les systèmes précédents.

2- La conception classique de la mimésis

Depuis Platon, jusqu'à nos jours, la question du genre ne cesse de mobiliser les efforts des théoriciens et critiques en vue de repenser le statut de ce dernier. Si Platon avait proposé et introduit dans son célèbre ouvrage *La République*⁶ des critères analytiques permettant de faire la distinction entre des classes de textes selon leurs modalités d'énonciation (le narratif ou diégèse, le mimétique ou mimésis, et le mode « mixte » qu'est l'épopée selon Platon)⁷, Aristote semble, quant à lui, emprunter un chemin un peu différent, en partant de la réduction des modalités analytiques platoniciennes dans la mesure où il ne reconnaît que deux

² Ferdinand Brunetière, in Jean-Marie Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un Genre Littéraire ?*, Seuil, Paris, 1989.

³ Il s'agit du naturaliste Charles Robert Darwin, né le 12 février 1809 à Shrewsbury en Angleterre, dont les travaux sur l'évolution des espèces vivantes ont révolutionné la biologie et d'autres disciplines similaires, qui traitaient la genèse et l'évolution de leur objet d'étude, telle la littérature. Il revient à lui, la formulation d'une hypothèse selon laquelle, toutes les espèces vivantes ont évolué, au cours du temps, à partir d'un seul ou quelques ancêtres communs, grâce au processus connu sous le nom de « sélection naturelle ».

⁴ Ernst Heinrich Philippe August Haeckel, né en 1834/1919, est biologiste, philosophe et libre penseur allemand. Il a fait connaître les théories de Charles Darwin en Allemagne, et il a également développé, pour son compte, une théorie des origines de l'homme.

⁵ Ferdinand Brunetière, *Qu'est-ce qu'un Genre Littéraire ?...*, p. 50.

⁶ Platon, *La République*, Livre III, Flammarion, Paris, 2008.

⁷ Voir à ce propos le travail de Gérard Genette, *Frontières du Récit*, in *L'analyse Structurale du Récit*, Communication 8, Points, Paris, 1981.



modalités : (la mimésis et la diégésis), jusqu'à repenser tout l'édifice théorique platonicien. Si les modalités d'énonciation, chez Platon, définissent - dans leur ensemble - le rôle énonciatif du poète ; il raconte, imite ou mélange les deux. En revanche, Aristote, désigne des espèces bien définies qui possèdent une unité interne selon laquelle nous pouvons distinguer les diverses espèces ou genres.

Pour Platon, la poésie est inspirée à l'homme à travers une révélation divine⁸. C'est un esprit qui hante le poète et lui insuffle la parole, mais lorsqu'il devient prisonnier du plaisir de la création artistique, il se libère des contraintes du savoir et de la raison⁹. Dans cette optique, la mimésis chez Platon vient au troisième degré par rapport à la vérité, car l'artiste imite les choses qui sont elles mêmes des imitations de l'idée ou de la vérité. Par là, il considère que la mimésis est une déformation de la vérité qui soustrait l'homme à sa clairvoyance. Entre autres, il présente une certaine flexibilité vis-à-vis du genre « mixte » (l'épopée), en tant qu'il reprend les mots et les actions des vertueux et des honnêtes hommes, comme il est le cas pour l'Iliade d'Homère, mais il ne cache pas sa prédilection pour le récit (diégésis) « pur » est « idéal » qui élève l'homme à l'extrême de la vertu et de l'acte moral qui peuvent servir la cité idéale, à l'opposé de la mimésis (tragédie et comédie) qui détruit les principes de la morale.

Cette théorie des genres, fondée par Platon, ne passera pas sous silence chez Aristote qui va déployer toute son énergie pour récuser son maître. Aristote trouve que la poétique, comme art de produire des simulacres, est due principalement à une prédisposition naturelle chez l'homme (non pas à une inspiration divine), car le sens partagé par tous serait d'imiter et d'éprouver du plaisir en cela. Pour cette raison, en intégrant l'épopée dans la mimésis, il souligne qu'en tout art il y a imitation. Celle-ci serait l'essence même de toute activité artistique, que ce soit une tragédie, une comédie ou même une épopée. Si Aristote éprouve un certain attachement à la tragédie, c'est parce qu'il la considère comme l'exemple parfait de la poétique. Cette position se justifie par le fait que le héros, dans la tragédie, est capable, par son imitation, de susciter chez le spectateur un sentiment de « pitié et de crainte »¹⁰. Sentiment qui revêt une action purificatrice de l'âme en la délivrant de ses craintes. De ce fait, la « catharsis »¹¹ chez Aristote peut être synonyme de purgation, de purification ou aussi de thérapie.

⁸ Platon déclare que pour chaque art il y'a une divinité qui l'inspire.

⁹ Pour Platon, la mimésis est loin d'accomplir une fonction morale qui peut instruire les honnêtes hommes et fonder la cité idéale « la république ». C'est pour cette raison qu'il chassait les poètes de ce projet.

¹⁰ Aristote, *Poétique*, texte établi et traduit par J. Hardy, Ed. Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 37.

¹¹ La « catharsis » : il s'agit d'un élément qui constitue l'âme de la tragédie (à la différence de l'épopée) chez Aristote. C'est un élément qui caractérise la tragédie « personnage en action » et non pas l'épopée « narration », puisque le propre de la tragédie, comme spectacle, est de provoquer un certain effet chez le spectateur.



Cette mise en évidence de la théorie des genres instaurée par Platon et revisitée par Aristote, nous permettra de poser une question qui nous semble légitime : Si la mimésis occupait une place prépondérante dans la poétique d'Aristote, que serait son impact sur la littérature arabe classique ?

3- La situation polémique de la mimésis chez les théoriciens arabes

Généralement, les théoriciens de la rhétorique arabe refusent toute tentative de substituer ou de lier la poésie arabe à la poésie grecque. Cette idée est décelable dans les déclarations d'al-Jâhiz¹² dans son ouvrage (al-bayân wa a-tabyîn)¹³, consacré à l'étude des différentes formes de la rhétorique arabe. L'ensemble de son entreprise, nous corrobore l'idée majeure que la poésie et la rhétorique arabes n'appartiennent qu'aux Arabes, ou à ceux qui parlent l'Arabe¹⁴. Cette attitude qui porte un certain attachement à l'héritage culturel de l'Arabe classique ne peut aucunement soutenir que les théoriciens arabes n'étaient pas avertis de l'ambiance culturelle qui régnait dans leur entourage. Par ailleurs, nous ne sommes pas sûr qu'al-Jâhiz n'avait pas eu l'occasion de consulter la « rhétorique » et la « poétique » d'Aristote¹⁵, pour la simple raison qu'il avait vécu au sein des (Mû'tazila)¹⁶ qui témoignaient d'un penchant pour la philosophie grecque. A cela s'ajoute, son point de vue proposé au sujet de la mimésis. En effet, il déclare que l'imitation est, tout d'abord, une aptitude que l'homme possède ou non (contrairement au caractère inné chez Aristote). Ensuite, elle n'est pas liée essentiellement à la poésie mais à toutes formes de vie.

Ce point de vue semble être partagé avec un autre théoricien de la rhétorique arabe classique Abû Hilâl al-'Askari¹⁷ qui, faisant éloge de ses prédécesseurs, était soucieux de suivre leurs pas. Il présentait une certaine méfiance vis-à-vis de

¹² Abi 'Otmân 'Amrû bnû Bahr al-Jâhiz est un théoricien arabe spécialiste de rhétorique. Il est réputé souvent par sa connaissance encyclopédique et multiculturelle puisée dans différentes sources ; il était témoin du foisonnement des idées qu'avait connu son époque (le troisième siècle de l'hégire) et de l'important projet de traduction des œuvres étrangères, y compris la rhétorique et la poétique d'Aristote.

¹³ Il s'agit vraisemblablement d'un ouvrage d'al-Jâhiz qui traite les différentes questions relatives à la rhétorique arabe classique ; déjà le titre de l'ouvrage (al-bayân wa at-tabyîn) renvoie au souci de la lucidité et de la clarté du sens. Nous disposons de l'édition de : Al-maktabat Al-'assriya, Beyrouth, 2006.

¹⁴ Nous désignons ici les pays conquis dont la langue arabe avait pris le devant tel le Persan.

¹⁵ Déjà le premier philosophe arabe Abû Yûsuf Ya'qûb ibn Ishâq al-Kindî (à Kufa 801-873 de l'hégire), avait dressé un résumé de la « poétique » d'Aristote, et il comptait parmi les contemporains d'al-Jâhiz.

¹⁶ Les (Mû'tazila) appartenaient à un groupe doctrinal inspiré particulièrement de l'émergence de ('ilm al-kalam ; science de la parole) qui puise ses sources dans la philosophie aristotélicienne et néoplatonicienne.

¹⁷ Mort entre 395/400-1005/1010, al-Hasan ibn Abdallah Abû Hilâl al-Askari est un homme de Lettres qui rédigea plusieurs écrits rhétoriques et linguistiques, dont fait partie l'ouvrage de (Kitâb a-Sinâ'atayn) qui dresse l'ensemble des expériences et des idées relatives à l'étude de la poésie et de la prose arabes qu'il a pu collecter de ces devanciers.



l'influence philosophique de 'Ilm al-Kalâm qui, à son avis, menaçait l'originalité et l'indépendance de la rhétorique arabe. Pour cette raison, il déclare solennellement que la parole, bien agencée et bien structurée, est subdivisée en trois genres ; les épîtres, les sermons et la poésie¹⁸.

Si la position de la rhétorique arabe classique semble trancher la question de l'influence, qu'en est-il des philosophes musulmans qui, bien qu'ils s'intéressent au domaine de la philosophie, avaient un certain penchant pour la rhétorique ? Pour cela, nous allons essayer d'évoquer quelques points de vue qui peuvent nous fournir des réponses satisfaisantes et même surprenantes.

4-La mimèsis au cœur de la conception philosophique arabo-musulmane

Nous pouvons signaler, de prime abord, qu'al-Kindî¹⁹ fût le premier à avoir dressé un résumé de la « poétique » d'Aristote. Cette entreprise, tout en étant une première, elle n'a pas pu, en revanche, occuper une place considérable dans la pensée de ce philosophe. Cela dit, l'entreprise d'al-Kindî, ne peut être estimée à sa juste valeur qu'en considérant sa postérité. Nous pouvons dire qu'al-Farâbî, qui prit connaissance de la « poétique » d'Aristote et également du résumé d'al-Kindî, avait conçu son propre point de vue sur la question de la mimèsis, en adoptant par là une approche qui semble tout à fait différente de celle d'Aristote.

Dans cette perspective, la poésie chez al-Farâbî serait imitation et imagination, dans la mesure où la poésie, en tant que représentation, reconstruit et récupère l'image des objets sensibles²⁰. Donc, il existe pour lui trois niveaux de la conscience humaine ; les sens, l'imagination et la raison, c'est-à-dire que, pour lui, les choses sont perceptibles à travers les sens, la raison, ou encore l'imagination qui est intermédiaire entre les deux. A vrai dire, la mimèsis poétique chez al-Farâbî vise, en premier lieu, une sorte d'interaction avec la réalité à travers la représentation, la dénomination, le symbole, l'allusion et l'imagination. L'idée principale, dans la conception théorique d'al-Farâbî est que, à la différence d'Aristote qui définit la mimèsis comme imitation de l'action humaine sur le théâtre, l'imitation pour lui n'est pas action matérielle représentative d'une situation sensible, mais elle recouvre tout ce qui peut atteindre et affecter notre connaissance.

Cette position d'al-Farâbî sera reprise par son successeur Avicenne qui usera de ce concept, non pas différemment de son prédécesseur mais avec plus de

¹⁸ Voir son ouvrage : Abû Hilâl al-'Askari, *Kitâb a-Sinâ'atayn*, Dar Al-kotob Al-ilmiyah, 1^{ère} éd, Beyrouth, 2008, p. 129.

¹⁹ Il s'agit d'Abû Yûsuf Al-Kindî (185-252/801-866) considéré comme le premier philosophe arabe, avec qui la philosophie arabo-musulmane verra ses premiers balbutiements, qui puisera lui aussi dans le savoir grec et dans la littérature arabe. On lui attribue un ensemble de (rasâil) où il exposait sa pensée religieuse et philosophique.

²⁰ Voir à ce propos, 'Ali Âyt ûchen, *a-Ttakhayûl a-Che'ri fi al-Falsafat al-Islâmiya*, Manchourât Ittîhâd kûttâb al-'Arab, 1^{ère} éd, Rabat, 2004, p. 198.



précisions, car l'ambition d'Avicenne était de déduire des lois générales et absolues de la poésie. Il voulait par là profiter des conceptions de ces prédécesseurs, Aristote et al-Farâbî, sans pour autant les suivre au pas. En effet, Avicenne était conscient de l'écart qui existait entre la poétique grecque et celle des Arabes.

En reprenant la définition d'al-Farâbî, Avicenne reconnaît que la mimésis est synonyme de l'imagination, car elle est imitation et formation d'images qui affectent l'âme et stimule sa réaction. Cela dit, la mimésis n'est pas le fait d'imiter l'« action des hommes » ou de reproduire la chose elle-même, mais de présenter ce qui peut lui être comparable en une expression poétique. Imiter, pour Avicenne, n'est pas reproduire la réalité comme telle, mais produire, par le biais de l'imagination, un simulacre qui ressemble à la réalité mais qui présente une vision particulière de cette réalité²¹.

De ce fait, pour Avicenne la mimésis se rattache à l'imagination, à l'expression poétique en tant que construction d'image rhétorique censée affecter l'âme du récepteur et l'inciter à en découvrir la signification, d'où l'intérêt d'Avicenne pour le langage poétique.

Dans cette perspective, loin de la conception aristotélicienne, Avicenne souligne que le langage signifiant est de plusieurs sortes, selon qu'il caractérise les divers types de langage poétique, et qui peut aussi se manifester dans le discours. Mais, généralement, il reconnaît que le langage se manifeste selon deux niveaux. Le premier utilise la langue d'une manière directe et littérale dans le but de faire comprendre. Le second part d'une construction métaphorique qui vise l'émerveillement et qui rend le discours plus doux et attirant²². Ces deux niveaux de la manifestation du langage usent de la mimésis à travers deux plans ; le plan sonore et le plan de la signification, c'est-à-dire que la langue poétique fait appel à des procédés stylistiques (la rime, le rythme, la métaphore, la comparaison, la substitution, le symbole...etc.) qui mettent en valeur le discours en vue de produire la signification.

Un autre point semble jouer un rôle essentiel dans la conception avicennienne de l'imitation. Il s'agit du mode d'énonciation. Pour Avicenne, le mode d'énonciation par lequel s'effectue la mimésis est le mode indirect puisque, à la différence de la tragédie et de la comédie, qui sont des représentations théâtrales, la poésie arabe n'est pas vouée à ce type de représentation. Elle se rattache à l'énonciation de son auteur qui reproduit, par le biais de l'imagination, soit un fait qui a déjà existé (récit), soit un fait qui existe réellement ou qui peut se réaliser ou

²¹ Pour plus de précision, nous proposons de consulter l'ouvrage de 'Abass Rhila, *Al-atar Al-aristi fi A-naqd wa Al-balâra Al-'arabiyayn (jusqu'au huitième siècle de l'hégire)*, publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Rabat (série : Mémoires et thèses, n° 40), Matba'at An-najâh Al-jadida, Casablanca, 1999.

²² Ibid., p. 481.



exister (poésie). Cela nous renvoie au principe de la « nécessité » et de la « vraisemblance »²³ chez Aristote, sauf que ce dernier attache l'énonciation indirecte à la structure narrative que constitue l'épopée (récit ou diégésis). Donc, nous pouvons déjà reconnaître la différence entre les deux conceptions : conception aristotélicienne et conception avicennienne, puisque Aristote voit dans l'épopée une structure narrative et descriptive qui relate des événements passés et particuliers renvoyant au caractère historique des faits objets d'imitation, contrairement à la représentation théâtrale (la tragédie et la comédie) qui est imitation des actions humaines vouée à la généralité. Or Avicenne déclare que le premier type d'imitation se rattache aux récits, contes et fables qui relatent eux aussi des événements passés, non pas en tant qu'événements historiques, mais en tant que résultats des expériences particulières qui ne sont pas généralisables et dont la sagesse peut être tirée d'une manière directe. Ainsi, il y a mimèsis au sens d'imagination et non pas au sens d'imitation d'une réalité révolue.

Conclusion

En guise de conclusion, si nul ne peut contester que la conception aristotélicienne du genre a nourri largement les conceptions nouvelles jusqu'aux plus contemporaines. De même si, entre Platon et Aristote, la conciliation est loin d'être établie. Les défenseurs de la rhétorique et de la poétique classique expriment toujours, en se référant à Aristote, leur refus des genres « mixtes » ou « hybrides » qui, à leur sens, menacent les genres « purs ». Leur souci taxinomique exige donc que la notion de genre devait reposer sur le postulat qu'il existe des formes a priori, universelles et intemporelles de la littérature et dont on pourrait dégager l'« essence » à l'état « pur », c'est-à-dire des règles qui définissent les genres littéraires, selon des exigences et des contraintes thématiques et formelles relatives à chaque genre. Cette attitude que préconise généralement l'esthétique classique sera largement contestée, dans la mesure où l'univers de la littérature n'est pas un univers à considérer comme clos. Au contraire, il est et doit être ouvert au champ des possibles, puisque nous ne sommes pas en présence d'espèces biologiques ou spécimens - ce que revendiquent les défenseurs de la théorie biologiste et essentialiste - mais plutôt en présence d'œuvres de l'esprit qui échappent à toute considération naturaliste cédant la voie à la possibilité d'une création individuelle manifestée.

²³ La notion de « vraisemblance » est liée à la conception du discours comme représentation peu ou prou correcte et conforme à la « réalité » socioculturelle. Elle concerne en ce sens et plus particulièrement « l'organisation syntagmatique des discours dans la mesure où celle-ci « représente » les enchaînements stéréotypés – et attendus par l'énonciataire – des événements et des actions, de leurs buts et de leurs moyens.» (A. J. Greimas, J. Courtés, *Sémiotique (Dictionnaire Raisonné de la Théorie du Langage, Tome, I)*, Hachette, Paris, 1979, pp. 422-423. Voir aussi, pour plus de précision, Algirdas Julien Greimas, *Du Sens (Tome II)*..., pp. 103-104. et aussi, Dominique Combe, *Les Genres Littéraires*, HACHETTE, Paris, 1992, pp. 35-36.



Bibliographie

- Tzvetan Todorov, *Théorie de la Littérature*, Seuil, Paris, 1965.
- Jean-Marie Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un Genre Littéraire ?*, Seuil, Paris, 1989.
- Platon, *La République*, Livre III, Flammarion, Paris, 2008.
- Gérard Genette, *Frontières du Récit*, in *L'analyse Structurale du Récit*, Communication 8, Points, Paris, 1981.
- Aristote, *Poétique*, texte établi et traduit par J. Hardy, Ed. Les Belles Lettres, Paris, 1961.
- Al-Jâhiz, *al-bayân wa at-tabyîn*, Al-maktabt Al-'assriya, Beyrouth, 2006.
- Abû Hilâl al-'Askari, *Kitâb a-Sinâ'atayn*, Dar Al-kotob Al-ilmiyah, 1^{ère} éd, Beyrouth, 2008, p. 129.
- 'Ali Âyt ûchen, *a-Ttakhayûl a-Che'ri fi al-Falsafat al-Islâmiya*, Manchourât Ittîhâd kûttâb al-'Arab, 1^{ère} éd, Rabat, 2004.
- 'Abass Rhila, *Al-atar Al-aristi fi A-naqd wa Al-balâra Al-'arabiyayn* (jusqu'au huitième siècle de l'hégire), publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Rabat (série : Mémoires et thèses, n° 40), Matba'at An-najâh Al-jadida, Casablanca, 1999.
- A. J. Greimas, J. Courtés, *Sémiotique (Dictionnaire Raisoné de la Théorie du Langage, Tome, I)*, Hachette, Paris, 1979.
- Algirdas Julien Greimas, *Du Sens (TomeII, essais sémiotiques)*, Seuil, Paris, 1983.
- Dominique Combe, *Les Genres Littéraires*, HACHETTE, Paris, 1992.